

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3174 - JEUDI 22 MARS 2018

UNION AFRICAINE

La zone de libre-échange continentale est créée



La photo de famille des chefs d'Etat et de gouvernement DR

Quarante-quatre pays africains dont la République du Congo ont paraphé, hier à Kigali, au Rwanda, l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale (Zlec) perçue, selon l'organisation continentale, comme essentielle au développement économique de l'Afrique.

« La signature de cet accord est un rêve devenu réalité. Il est la marche à suivre pour le développement de l'Afrique », a déclaré le chef de l'Etat rwandais, Paul Kagamé, président en exercice de l'Union africaine. Le Nigeria, l'une des premières économies du continent, est

le principal pays à s'être abstenu aux côtés de plusieurs non-signataires dudit accord dont la liste exacte n'a pas été communiquée. On trouve néanmoins l'Érythrée, le Burundi, la Namibie et la Sierra Leone.

Page 6

GRANDS LACS

Les parlementaires saluent les avancées sécuritaires au Burundi

Réunis du 19 au 20 mars à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), les parlementaires des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs ont réaffirmé leur soutien au dialogue inter-burundais, tout en se réjouissant du climat d'apaisement observé au Burundi et la publication du calendrier électoral en RDC. Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubwa, a conduit la délégation congolaise à ces assises.

Page 7

VALORISATION DES TOURBIÈRES

L'avenir de la planète mobilise les experts à Brazzaville



Venus des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, de l'Indonésie et du Pérou, des experts en charge des questions environnementales préparent, à Brazzaville, les documents sur la valorisation des tourbières dont la préservation est d'un intérêt crucial pour la population et la planète.

« Notre planète subit aujourd'hui les effets né-

Pendant le segment des experts/credit photo Chrislawilla
fastes du changement climatique, devenu l'un des défis environnementaux les plus importants auxquels est confronté notre temps. Plusieurs efforts croissants sont déployés et des initiatives encouragées pour la réduction des gaz à effet de serre », a précisé le ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, à l'ouverture des travaux des experts. Page 3

DIABLES ROUGES

Un stage de préparation aux allures de fiasco

En dépit de l'annonce de l'annulation du match Congo-Guinée Bissau du 26 mars à Amiens (France), dans le cadre de la journée Fifa, le stage international des Diabes rouges semble tourner au fiasco pour des problèmes logistiques conjugués aux supposées primes impayées. Presque au complet en France mais sans Junior Makiessé et Dylan officiellement convoqués, les poulains de Sébastien Migné attendent de connaître les véritables raisons de cette annulation. Ils boudent cependant l'amateurisme entourant l'organisation de ce stage qui tranche avec les standards d'une sélection nationale aspirant à une qualification à la CAN 2019 au Cameroun. Lire texte et interview de Thievy Bifouma.

Page 9

Éditorial

Frontières

Page 2

ÉDITORIAL

Frontières

Le Sommet extraordinaire de l'Union africaine qui s'est tenu hier à Kigali n'a évidemment pas résolu les très nombreux problèmes que pose l'instauration, sur toute l'étendue de notre continent, d'une zone de libre échange permettant d'abaisser les frontières élevées au fil du temps entre les peuples. Mais il a permis de franchir le principal obstacle qui bloquait toute évolution dans ce domaine stratégique entre tous en entérinant l'accord de base qui créera progressivement cet immense marché. Et même si certains Etats, le Nigeria notamment, ont refusé de signer ce texte fondateur, le pas franchi sur la bonne voie est décisif.

Pour comprendre l'enjeu que constitue l'abaissement des frontières entre les Etats du continent, frontières dont beaucoup, notamment en Afrique centrale, ont été élevées de façon artificielle dans les siècles précédents, il faut avoir présent à l'esprit le fait qu'à échéance de trente-quarante ans, notre continent deviendra la plus vaste communauté du globe. Avec ses deux milliards et demi d'habitants, il fera vivre le quart de l'humanité et grâce aux immenses richesses naturelles qu'il détient, il constituera le premier marché mondial. Si, de surcroît, il réussit à organiser la libre circulation des personnes et des biens sur toute son étendue, il génèrera une prospérité dont chacun d'entre nous tirera profit.

L'accord de principe signé à Kigali est de façon évidente un premier pas sur la bonne voie. S'il ne résout pas d'un trait de plume les problèmes que pose le confinement des peuples, il ouvre la porte d'une avancée majeure dont l'Europe, qui fut elle-même longtemps divisée, a démontré la portée. Mais pour qu'il produise réellement des fruits, il doit se concrétiser d'abord au niveau sous-régional, c'est-à-dire dans les espaces géographiques du continent qui ont commencé à s'organiser. Si les communautés existantes comme la Cédéao en Afrique de l'ouest, la CEEAC en Afrique centrale, la Sadec en Afrique australe mettent à profit l'accord de principe signé à Kigali pour accélérer leur intégration, alors, en effet, le mouvement vers le libre échange qui semble aujourd'hui quelque peu utopique deviendra très vite réalité.

Voyons si cette évidence va être prise en compte par les Etats et se traduira en actes dans la très riche partie de ce continent où nous vivons nous-mêmes.

Les Dépêches de Brazzaville

ZONE FRANC

La prochaine réunion des ministres en préparation



Le ministre des Finances et du budget, Calixte Ngranongo, a échangé le 21 mars à Brazzaville, avec l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, en prélude à la tenue, dans un mois, de la réunion des ministres de la zone franc.

Les deux autorités ont fait le tour d'horizon de différents sujets d'intérêt bilatéral, à savoir l'état des discussions entre le Congo et le Fonds monétaire international, dans la perspective de l'adoption d'un programme avec engagement financier. Ils ont également fait le point sur un certain nombre de réformes structurelles adoptées lors de la dernière réunion des ministres de la zone-Franc. Il s'agit no-

amment de l'élargissement de la base fiscale, la transparence et la publication des régimes dérogatoires fiscaux et du remboursement des crédits de TVA aux entreprises.

Les arriérés de l'Etat congolais auprès des entreprises ainsi que la certification des dettes pour les entreprises françaises (Egis, Sanofi...) ont été de même évoqués. Les deux autorités ont, par ailleurs, défini un certain nombre de sujets de collaboration pour l'avenir dans le domaine de la formation au profit des équipes du ministère des Finances.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INITIATIVE MONDIALE SUR LES TOURBIÈRES

La réunion des experts s'ouvre à Brazzaville

La rencontre technique qui prépare le segment ministériel a débuté le 21 mars à Brazzaville, sous la direction de la ministre du Tourisme et de l'environnement de la République du Congo, Arlette Soudan-Nonault, qui avait à ses côtés, le ministre de l'Environnement et du développement durable de la République démocratique du Congo (RDC), le Dr Amy Ambatobe Nyongolo.

Co-organisées par les deux Congo ainsi que l'ONU-Environnement, sous la coordination de l'initiative mondiale sur les tourbières, les assises de Brazzaville se tiennent sur le thème « Valoriser les tourbières pour la population et la planète ». Elles réunissent les experts venus des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de l'Indonésie et du Pérou.

Durant deux jours, ces experts échangeront sur les connaissances techniques, les outils et approches pour la surveillance des tourbières ; les facteurs contribuant à la dégradation des tourbières ; l'interrelation entre l'hydrologie, les forêts et les sols dans les zones couvertes par les tourbières ; l'évaluation des stocks de carbone et scénarios futurs résultant du développement industriel (agro-industrie, exploitation minière et pétrolière) ; la gestion des feux dans les tourbières : outils, technologies et approches ; l'état des lieux de la conservation et gestion durable des tourbières de la Cuvette centrale ; la présentation de la biodiversité de la Cuvette centrale et des espèces inféodées à cet écosystème, ainsi que des espèces commerciales à fort potentiel pour l'amélioration de la qualité de vie de la population locale.

Dans son allocution, le secrétaire exécutif adjoint de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), Gervais Ludovic Itsoua Madzous, a indiqué que la découverte des tourbières dans les forêts du Bassin du Congo ne peut malheureusement pas laisser les

autorités indifférentes et devrait, entre autres, amener à changer le paradigme, car l'implication des tourbières dans le cycle mondial du carbone et leurs incidences sur les climats mondiaux interpellent à plus d'un titre.

Cette approche a amené les deux Congo à créer le paysage Lac Tumba-Lac Télé, pour lequel un accord de coopération a été signé entre les deux gouvernements relatif à la gestion transfrontalière dudit paysage et où des cadres de gestion ont été définis. Le conseil des ministres de la Comifac reste le dernier organe de recours pour cette coopération. Le ministre de l'Environnement et du développement durable de la

RDC, le Dr Amy Ambatobe Nyongolo, a, dans son mot de bienvenue, déclaré que les zones humides souvent décrites comme « réservoirs biologiques », en raison de la diversité des espèces qu'elles abritent, comptent parmi les écosystèmes les plus importants de la terre, au regard à la fois de l'abondance des formes de vie qu'elles contiennent et de leur apport dans la régulation du climat mondial.

« A la lumière des exposés qui seront tenus par des experts, je vous exhorte, non seulement pour le compte de nos pays respectifs, mais aussi dans le cadre de la gestion globale des tourbières du Bassin du Congo, à identifier les synergies, ainsi que les options à lever, en termes de stratégies et de politiques », a déclaré le Dr Amy Ambatobe Nyongolo.

Définir une voie de développement durable pour les tour-

bières du Bassin du Congo

Ouvrant les travaux du segment technique, la ministre congolaise du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a déclaré que les assises de Brazzaville revêtent une grande importance, non seulement pour le Congo, mais également pour la population et la planète entière, comme l'indique le thème des travaux.

Cette importance tient au fait que ces assises sont consécutives aux grands événements mondiaux sur la lutte contre les changements climatiques, en lien avec le développement économique, l'émergence de l'économie bleue et l'économie verte. Ces événements sont : la COP23 et One Planet Summit organisés à la fin de l'année 2017 à Bonn, en Allemagne, et à Paris, en France ; le 1er sommet fondateur de l'alliance solaire internationale organisé, le 11 mars 2018, à New Delhi, en Inde. « Notre planète subit au-

jourd'hui les effets néfastes du changement climatique, devenu l'un des défis environnementaux les plus importants auxquels est confronté notre temps. Plusieurs efforts croissants sont déployés et des initiatives encouragées pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre, notamment le CO2. On peut citer l'Accord de Paris et la Déclaration de Marrakech adoptés en novembre 2016, en marge de la COP23, lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains organisé à l'initiative de Sa Majesté Mohamed VI, roi du Maroc », a-t-elle indiqué.

Il en est ainsi des tourbières, en général, et de celles du Lac Télé, au Congo, et Lac Tumba, en RDC, en particulier, dont les travaux scientifiques viennent de révéler qu'elles retiennent trente milliards de tonnes de carbone, et le rejet dans l'atmosphère, suite à la déforestation, constituerait une atteinte dramatique à l'Accord de Paris et à la Déclaration de Marrakech.

Cette conférence sera aussi l'occasion d'échanger sur les leçons apprises des uns des autres en matière de conservation, de gestion durable et de restauration des tourbières, ce qui permettra de définir ensemble une voie de développement durable, ambitieuse et innovante pour les tourbières du Bassin du Congo. La cérémonie a été agrémentée par le théâtre de l'environnement, dans une représentation intitulée « Le cri de la forêt ». Notons que l'ouverture du segment ministériel de haut niveau de la troisième réunion des partenaires de l'initiative mondiale sur les tourbières, aura lieu ce 22 mars, sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, en compagnie de son homologue de la RDC, Bruno Tshibala.

Bruno Okokana



Les ministres des deux Congo posant avec leurs hôtes de marque (crédit photo Chrislawilla)

TRANSFERT D'ARGENT

L'autorité de régulation en manque de moyens

Née sur les cendres de la direction générale du crédit et des relations financières, l'Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF) ne bénéficie pas de subvention légale nécessaire à son fonctionnement et son investissement.

Un atelier de réflexion sur le sujet a réuni, le 21 mars à Brazzaville, des cadres de l'ARTF et la tutelle. Initiée par le ministre des Finances et du budget, la rencontre visait à renforcer l'autorité de régulation, afin qu'elle puisse contribuer efficacement dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

D'après le directeur général de la comptabilité et président du comité des réformes publiques, Henri Loundou, ces échanges offrent une opportunité de discuter de façon « responsable » et « critique » des dysfonctionnements éventuels de cet établissement. « Au cours de nos travaux, nous allons donc dresser l'état des lieux assorti des problèmes majeurs qui se posent

et les esquisses de solution », a indiqué Henri Loundou.

Au cours de ces échanges, les participants ont évoqué la nécessité de remédier au problème de subvention qui bloque le bon fonctionnement de la plateforme. « L'ARTF demeure financée au moyen de subvention de l'Etat

bien que celle-ci ne figure nullement comme ressource légale de l'agence. En plus, le montant de cette subvention ne couvre pas actuellement nos besoins », a fait remarquer son directeur, Robert Massamba-Débat.

Placée sous la tutelle du ministère des Finances, conformément à la loi n° 7-2012 du 4 avril 2012, l'ARTF est chargée d'orienter et contrôler l'ensemble des activités en matière de transferts de fonds, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Ses principales missions consistent, entre autres, à contribuer à l'élaboration de la balance de paiements ; à suivre la constitution et la liquidation des investissements directs étrangers ; à veiller au bon fonctionnement des sociétés de transfert de fonds ; à examiner les demandes d'agrément des sociétés de transfert de fonds.

Notons que la rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série d'ateliers des régies financières, devant permettre à la tutelle d'élaborer son plan d'actions 2018, ainsi que le document de stratégie de la réforme des finances publiques pour les quatre prochaines années.

Fiacre Kombo



Les participants à l'atelier de réflexion (Adiac)

Ministère de l’Energie et de l’Hydraulique

JOURNÉE MONDIALE DE L’EAU

L’édition 2018 de la journée mondiale de l’eau, traditionnellement célébrée chaque 22 mars, a pour thème “la réponse est dans la nature”. Autrement dit, comment utiliser la nature pour répondre aux défis actuels et futurs de l’eau et de l’assainissement.

Par ce thème, les Nations-Unies exhortent la communauté internationale à explorer les solutions basées sur la nature, en vue de relever les défis de l’eau au 21^e siècle.

Il importe dès lors, avec l’aménagement des infrastructures “grises” (barrages, usines de traitement d’eau, forages...), de valoriser des infrastructures “vertes” : reboiser, planter de nouvelles forêts, reconstruire les rivières aux plaines inondables, restaurer les zones humides, autant d’actions qui, au-delà des grands moyens technologiques, permettent de rééquilibrer le cycle de l’eau et d’améliorer la santé humaine et les moyens de subsistance.

Outre l’instauration d’une économie circulaire, la mise en œuvre des solutions basées sur la nature contribue à la protection de l’environnement naturel et à la réduction des pollutions, deux cibles clés des Objectifs de Développement Durable dont le point 6.4 fait obligation aux Etats d’assurer l’accès pour tous à l’eau et à l’assainissement à l’horizon 2030. Ensemble, nous devons saisir l’opportunité que nous offre cette journée mondiale de l’eau pour sensibiliser les consciences à l’importance vitale de cette ressource.

(Tiré ONU-Eau)
Soyons porteurs de ce message auprès de tous et en tout lieu.

Le Directeur Général de l’Hydraulique

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N’Gouesso
Brazzaville - République du Congo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE









L’art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l’enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

EDUCATION

D'édifiantes innovations à l'école « Espoir du pays »

Des salles de classe climatisées et dotées d'écrans interactifs, le petit établissement privé d'enseignement général fait la fierté du quartier Mpissa, à Bacongo, dans le 2e arrondissement.

De l'extérieur, rien ne laisse présager que le modeste bâtiment blanc d'une vingtaine de classes, avec son mur peint de la même couleur, surprendra par sa commodité. Les salles de classe adoptent peu à peu l'utilisation des derniers outils pédagogiques numériques, à l'instar du vidéoprojecteur et d'un écran, le tout mis en réseau grâce à des caméras.

En attendant l'utilisation complète de cette technologie dans les prochains jours, grâce à des formations attendues, enseignants et élèves espèrent voir comment les cours seront totalement enseignés d'une manière ludique et pratique. Pour l'heure, le promoteur de l'établissement sco-



L'élève Evy Bricia Deborah Kinzoki, devant le directoire de l'école, le Dr Silvère Roland Malonga (au centre, en costume) et Ange Michel Samba (Adiac)

laire, le Dr Silvère Roland Malonga, et le directeur, Ange Michel Samba, admettent encore le tableau noir en dépit de la modernité alertée.

A « Espoir du pays », établissement nommé international, l'apprentissage se veut d'une nouvelle ère. De la maternelle au collège en passant par le primaire, le programme national d'enseignement

a été adouci par quelques innovations comme l'apprentissage de l'anglais dès le jeune âge.

D'ailleurs, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis au Congo, dont le drapeau est représenté à côté de celui du Congo sur le bâtiment, une formation des enseignants sera organisée pour améliorer les compétences. « Nous essayons d'apporter une nouvelle

touche à l'enseignement, en mettant la rigueur et la recherche de l'excellence au premier rang. Pour stimuler le niveau des enfants, nous avons, par exemple, fixé la moyenne d'admission de 7 pour le primaire et 12 pour le collège. Ce qui est au-dessus de la moyenne acceptée au niveau national », commente Ange Michel Samba.

Le samedi dernier, alors que l'école organisait une espèce d'émulation dans le cadre de la proclamation des résultats du second trimestre, une annonce a réjoui parents d'élèves et élèves eux-mêmes : le meilleur élève de l'établissement depuis l'année dernière jusqu'au second trimestre de celle-ci passera ses vacances aux Etats-Unis et en France. « L'élève Evy Bricia Deborah Kinzoki, en classe de 5e, a fait 17 de moyenne sur les trois trimestres, l'année dernière. Cette année, elle a fait 16 de moyenne. Elle bénéficie d'un voyage culturel d'un mois aux Etats-Unis et en France

pendant les vacances », a annoncé le Dr Silvère Roland Malonga. Pour lui, cette initiative, qui permettra à l'adolescente de 13 ans de découvrir les autres cultures, au travers des contacts avec les autres enfants de son âge, sera organisé chaque année. « C'est une manière de motiver les enfants à travailler. L'initiative a pour effet de stimuler la compétition, jusque chez les parents qui doivent prendre le relais de l'école à la maison », souligne le promoteur de l'établissement.

Si le numérique et les meilleures conditions de travail restent l'innovation primaire que l'école a déjà mise en route, l'année prochaine elle compte rendre opérationnel le service de bus scolaire. Deux grands autobus de marque américaine sont, en effet, déjà garés devant l'école qui détient un effectif de cent quarante-sept élèves et qui existe depuis quatre ans.

Quentin Loubou

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Suppression de la gratuité des documents d'état civil

La mesure fait partie des nouvelles dispositions contenues dans le budget exercice 2018 qui visent à renflouer les caisses de l'Etat.

Les passeports, actes d'état-civil et autres documents établis par les services administratifs, dont la gratuité avait été décidée depuis quelques années, sont de nouveau soumis au paiement d'un droit pour leur délivrance. Adopté sur fond de discussions avec le Fonds monétaire international (FMI), le budget 2018 se caractérise par une cure d'austérité destinée à reconstituer les réserves en devises du pays et à maîtriser la dette publique. En effet, les ressources budgétaires de l'Etat exercice 2018, évaluées à 1 602 619 295 029 F CFA sont essentiellement constituées des recettes fiscales et douanières à hauteur de 754 600 000 000 FCFA, soit plus du 1/3. Ainsi, pour renflouer les caisses de l'Etat, il a été décidé de la suppression de la gratuité des documents établis par les administrations publiques. Il s'agit notamment du passeport ; des actes et documents d'état-civil ; des documents établis et délivrés par les administrations de justice, du commerce, de transport, des statistiques, de la police, de la gendarmerie et de la santé ; des inscriptions aux examens et concours d'Etat ; du retrait des diplômes d'Etat ; des déclarations d'importation ; des certificats des services de santé. « La loi ne mentionne pas le montant des droits à payer pour chacun des actes et documents visés. Les administrations compétentes pour leur délivrance établiront les conditions financières de leur obtention, lesquelles ne devraient pas différer fondamentalement de celles antérieures », précise le texte.

Les usagers en pâtissent

Sans campagne de sensibilisation, certains Congolais commencent déjà à faire les frais de ces décisions à cause de l'augmentation des prix. C'est le cas du certificat de nationalité et du casier judiciaire, délivrés par les services de justice, qui sont passés de 1500 à 2500 FCFA. Le prix de la carte nationale d'identité délivrée par les services de police varie, quant à lui, désormais entre 2000 et 15 000 F CFA. S'agissant des inscriptions aux examens, les candidats libres au baccalauréat technique ont dû déboursier, chacun, la somme de 20 000 F CFA cette année. Selon des témoignages, certains d'entre eux, surtout ceux qui passaient le BAC G2 se sont dirigés vers l'enseignement général pour postuler en série A. Du côté des autorités du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, l'on justifie cette mesure par le fait qu'on a enregistré, ces dernières années, plus de candidats libres que de candidats officiels au baccalauréat, nombreux d'entre eux connaissant à peine leurs séries.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Les districts sanitaires appelés à guérir plus de malades

Le nouveau directeur départemental de la Santé, le médecin colonel Jean Claude Moboussé, a révélé, le 21 mars, les mauvais résultats du profil épidémiologique enregistrés en 2017, à Brazzaville, lors de sa réunion avec les différents partenaires du secteur.



Jean Claude Moboussé



Les participants

Jean Claude Moboussé a indiqué que la présence des maladies comme le paludisme, les infections respiratoires, les maladies sexuellement transmissibles ainsi que les décès dans les hôpitaux de base de Brazzaville : hôpital de Talangai, Bacongo, Makélékélé et Mfilou justifient le mauvais profil épidémiologique.

La réunion a été la première du genre après sa nomination à la tête de la direction départementale depuis le 4 décembre 2017. L'objectif a été de susciter l'implication des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de la direction en vue de mobiliser les ressources additionnelles.

Selon lui, les stratégies de l'année en cours sont axées sur la formation des cadres, la santé de la mère et l'enfant, les campagnes de vaccination de zéro à onze mois, la promotion de la disponibilité et l'accessibilité du médicament, la revitalisation du district sanitaire, etc. « sur cent malades, les districts sanitaires doivent guérir quatre-vingt-quinze patients et les cinq autres seront orientés vers le Centre hospitalier universitaire. Nous avons l'obligation de plani-

fier pour cette année, parce que la santé c'est un dénominateur pour un développement et pour toute la santé humaine », a-t-il indiqué.

Les indicateurs de santé médiocres à Brazzaville

Les mauvais résultats du profil épidémiologique ont été présentés par le chef de service étude et planification, Jacques Fourga. Le département de Brazzaville compte 1,700 million habitants. Il a enregistré, en 2017, le profil épidémiologique qui se présente de la manière suivante :

Les hôpitaux de base comptent : 1 075 lits. 46 260 malades ont été admis dans ces hôpitaux pour une durée de 138 366 jours d'hospitalisation. Malades guéris: 40 705, et décédés 1168

Cas de paludisme : 20 574

Hommes : 9 827

Femmes : 1074

Décès : 60

Malnutrition : 15 346

Guéris : 848

Décès : 30

Mortalité néonatale : 95

Mortalité maternelle : 17

Naissances : 20 121

Dans ces centres, les principales ma-

ladies sont notamment le paludisme, la diarrhée : 17 279 cas ; la grippe : 17 619, les maladies sexuellement transmissibles 7 527, dermatose : 12 564, la tension artérielle 5 711, angine : 6

072, blessure d'accident de circulation : 6 694, infections urogénitales : 16 912, les parasitoses intestinales 24 981, le VIH/sida 935 cas dépistés.

La politique du ministère de la Santé est de voir désormais chaque mois des femmes en consultation prénatale. Cette stratégie permettra de diminuer la mortalité prénatale et maternelle. Selon le directeur départemental de la Santé, les femmes ne consultent pas avant l'accouchement. Elles mettent les sages-femmes en difficulté lors de l'accouchement en se présentant sans leur fiche de consultation. A cet effet, la consultation prénatale (CPN) de 2017 se présente comme suit :

CPN1 : ?, CPN 2 : 22 173 cas, CPN 3 : 17 791, CPN 4 : 13 171

Dépistage du VIH: 11584 femmes

Test positif : 553

Cette décroissance s'explique parfois par le retard de consultation de la femme enceinte, le mauvais accueil des services de santé, les antivaleurs et bien d'autres. Ces mauvais résultats ont été constatés au niveau de la vaccination des enfants avec le BCG, Pentavalent et celui contre la rougeole.

Lydie Gisèle Oko

UNION AFRICAINE

44 pays signent l'accord créant la zone de libre-échange continentale

Le texte, soumis le 21 mars à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de l'Union africaine (UA) à Kigali, au Rwanda, a été soutenu par la quasi-totalité des Etats, au motif que la Zone de libre-échange continentale (Zlec) est perçue comme essentielle au développement économique du continent.

« L'accord établissant la Zlec a été signé par quarante-quatre pays », s'en est félicité le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, en conclusion des assises de l'organisation continentale. La Zlec, présentée comme potentiellement la plus vaste au monde en nombre de pays membres, fait suite à deux années de négociations. Elle va favoriser la hausse du commerce intra-africain. Il s'agit de l'un des projets de l'UA visant à renforcer l'intégration continentale.

Avec la signature de l'accord, la Zlec doit permettre l'élimination progressive des droits de douane entre pays membres, favorisant ainsi le commerce au sein du continent. Elle permettra également aux pays africains de s'émanciper d'un système économique trop centré sur l'exploitation des matières premières.



Le président de la République Denis Sassou N'Guesso signant l'accord de création de la Zlec, le 21 mars 2018 à Kigali

L'UA estime que la mise en œuvre de cet espace permettra d'augmenter de près de 60% d'ici à 2022 le niveau

de commerce intra-africain. Actuellement, seulement 16% du commerce des pays africains s'effectue avec d'autres pays du continent.

Et si tous les pays membres de l'organisation panafricaine signent le document, la Zlec ouvrira l'accès à un

marché de 1,2 milliard de personnes, pour un PIB cumulé de plus de deux mille cinq cents milliards de dollars. Ses défenseurs esti-

ment que la Zlec va aider à la diversification des économies africaines et à l'industrialisation du continent,

tout en lui offrant une plateforme unique pour négocier de meilleurs accords commerciaux avec l'extérieur.

Parmi les poids lourds qui ont signé le document, on peut citer les pays comme l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte, le Kenya ou encore l'Algérie. D'autres Etats s'en sont abstenus. C'est le cas du Nigeria, l'une des premières économies du continent, qui avait pourtant coordonné les négociations avec l'Égypte. A cela s'ajoutent des pays comme le Bénin, la Namibie, le Burundi, l'Erythrée et la Sierra Leone.

Pour le commissaire de l'UA, chargé du Commerce et de l'industrie, Albert Muchanga, les dirigeants de certains pays n'ont pas voulu signer cet accord pour plusieurs raisons. « Certains pays ont des réserves et n'ont pas encore finalisé leurs consultations à l'échelle nationale. Mais nous aurons un autre sommet en Mauritanie en juillet et nous espérons que ces pays signeront alors », a-t-il indiqué.

Nestor N'Gampoula

DIPLOMATIE

Le nouvel ambassadeur du Congo au Sénégal a pris ses fonctions

Jean-Luc Aka-Evy, nommé en mai 2017, a remis, le 22 février dernier, ses lettres de créance au président de la République sénégalaise, Macky Sall.

Le nouveau représentant du Congo au Sénégal a succédé à Pierre-Michel Nguimbi. Cette nomination a été effectuée lors de la restauration de la dynamique enclenchée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, l'année dernière, pour renouveler les ambassadeurs du Congo auprès des pays amis. L'ancien homme de la culture veillera à raffermir les liens d'amitié et de coopération entre le Sénégal et le Congo.

Né en 1952, à Brazzaville, Jean-Luc Aka Evy, docteur d'Etat (Lettres et sciences humaines) de l'université de Paris 1, a effectué sa carrière en tant que coordonnateur de la formation philosophie de l'université Marien-Ngouabi, pendant plus d'une trentaine d'années. Il a aussi exercé la fonction de commissaire général du Festival panafricain de musique. Son dernier poste au Congo était celui de directeur général de la Culture.

Marie Alfred Ngoma



Jean-Luc Aka-Evy, nouvel ambassadeur du Congo au Sénégal, lors de la présentation de ses lettres de créance au président Macky Sall (DR)

CIRGL

Les parlementaires satisfaits de l'amélioration de la situation sécuritaire au Burundi

Le Forum des parlements des Etats membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) a tenu, du 19 au 20 mars, sa première session extraordinaire à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). Le Congo-Brazzaville y était représenté par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvuba.

Au terme des travaux, les parlementaires membres de cet espace géographique se sont réjouis de l'amélioration de la situation sécuritaire au Burundi et ont réaffirmé leur soutien au dialogue inter-burundais placé sous la médiation de la communauté de l'Afrique de l'est.

Ils se sont finalement accordés sur la nomination du secrétaire général du Forum, l'Ougandais Onyango Kakoba,

de la République Centrafricaine à prendre des mesures nécessaires, en coopération avec ses partenaires, de poursuivre la mise en œuvre du secteur de la sécurité, y compris le Programme de désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et reconstruction des forces de défense professionnelles et républicaines qui reflètent toute la société centrafricaine.

En outre, ils ont demandé



Photo de famille (Dr)

« Après les trois ans, le Parlement de la République centrafricaine présentera un candidat au poste de secrétaire général pour un second mandat unique de trois ans »

pour un mandat unique de trois ans. « Après les trois ans, le Parlement de la République centrafricaine présentera un candidat au poste de secrétaire général pour un second mandat unique de trois ans », a déclaré Isidore Mvuba à la presse, à la fin des travaux.

Par ailleurs, les participants à cette réunion ont également encouragé le gouvernement

aux parties en conflit au Soudan du Sud de s'engager en faveur d'un cessez-le-feu permanent, de poursuivre la mise en œuvre de l'Accord de paix en mettant un accent particulier sur la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des combattants, et d'établir un calendrier déterminant des activités devant aboutir à une

transition et aux élections. De même, les parlementaires ont décidé d'envoyer des missions d'information parlementaires pour appuyer les parlements nationaux dans la consolidation des processus de paix et de sécurité durables au Burundi, en République Centrafricaine et au Soudan du Sud.

Ils ont condamné, par la même occasion, la violence perpétrée contre la population civile, et demandé à ce que les auteurs de ces crimes soient traduits en justice. Les participants à ces retrouvailles ont apprécié positivement la publication du calendrier électoral en RDC et demandé à tous les acteurs

politiques et sociaux de s'inscrire dans cette perspective de se préparer pour les élections prévues le 23 décembre 2018.

Les parlementaires ont approuvé, de ce fait, le principe de l'initiative parlementaire pour renforcer la gouvernance et la gestion des conflits violents dans les Etats membres de la CIRGL, et décidé de confier au secrétaire général, agissant en concertation avec la présidence du Forum, la mission de mener les recherches nécessaires et de faire des propositions y relatives pour la prochaine assemblée plénière.

Notons que le Forum des

parlements de la CIRGL a été institué le 4 décembre 2008 à Kigali, au Rwanda, en vue de promouvoir, de maintenir et de renforcer la paix et la sécurité dans cet espace, conformément à la volonté exprimée par les chefs d'Etat et de gouvernement dans le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs signé le 15 décembre 2006, à Nairobi, au Kenya. Le Forum des parlements de la CIRGL regroupe douze pays : Angola, Burundi, Kenya, Ouganda, Centrafrique, Congo, RDC, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie et Zambie.

Roger Ngombé

SCIENCES

Une charte d'engagement signée pour aider la carrière des femmes

Le document a été paraphé par vingt-six hommes de diverses nationalités à l'occasion de la 20e édition du prix L'Oréal-Unesco « Pour les femmes et la science », qui se tient le 22 mars à Paris.

Tenant compte du fait qu'en sciences, le « plafond de verre » qui limite leur accession aux hautes fonctions académiques est particulièrement résistant, des chercheurs de premier plan ont décidé de s'engager pour aider à le briser. En clair, cette charte permet d'aider les femmes dans leur carrière au sein de leur « sphère d'influence ». Cela revêt une importance capitale, parce que, selon un rapport de l'Unesco de 2015, malgré la part des femmes scientifiques, qui a progressé de 12% en vingt ans, celles-ci ne représentent encore qu'environ 30% des chercheurs dans le monde.

« Les carrières des femmes en sciences n'avancent pas au même rythme que celles de leurs homologues mas-

culins », a déploré Jean-Paul Agon, président directeur général de L'Oréal et président de la fondation, précisant que dans la charte « Pour les femmes et la science », les hommes s'engagent à « nommer autant d'hommes que de femmes pour les prix ». « La charte d'engagement vise à faire davantage de place aux femmes à différents niveaux comme l'accès égal aux bourses, au recrutement, à la publication et aux droits d'auteur, ou à la récompense de l'excellence », a-t-il expliqué. Ajoutant : « On touche là du doigt la réalité du plafond de verre dans les sciences. Ce n'est pas une question de compétences ».

Le soutien à la carrière des femmes est justifié, entre autres,

au fait qu'en Europe, elles n'occupent que 11% des hautes fonctions académiques. Et seulement 3% des Prix Nobel scientifiques leur ont été attribués. Par ailleurs, on trouve à peine dix-sept femmes (deux seulement en physique, dont Marie Curie, qui a eu également celui de chimie) sur les cinq cent quatre-vingt-dix-neuf lauréats Nobel en physique, chimie ou médecine entre 1901 et 2017. Quant à la médaille Fields, considérée comme l'équivalent du Nobel en mathématiques, elle a récompensé une seule fois (en 2014) une femme, l'Iranienne Maryam Mirzakhani (décédée en 2017).

Le texte signé bénéficie de l'assentiment de plusieurs scientifiques, dont ceux travaillant aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Norvège, en Israël, au Liban, au Qatar. Ces derniers ont également apporté leur soutien à cette initiative lancée par la Fondation

L'Oréal et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Dans cette charte, les hommes sont invités à « nommer des femmes à des postes de responsabilité », à « proposer davantage d'interventions publiques aux femmes scientifiques », à « parrainer chaque année au moins une femme pour l'aider à gravir un échelon supplémentaire dans son plan de carrière ». De plus, le document suggère de « recommander des femmes dans les comités de lecture pour atteindre un meilleur équilibre ».

Parvenir à se faire publier est indispensable pour bâtir sa carrière scientifique, estiment les chercheurs. Et Cedric Villani pense que la question des publications est un « sujet extrêmement sensible. « Autant il faut se donner des objectifs clairs de représentation équilibrée quand il

s'agit de composer un conseil d'administration ou une direction d'institut, autant en matière de publications, il faut, je crois, résister à la tentation du quota et ne retenir que la qualité scientifique », a fait savoir le député. « C'est en amont qu'il faut davantage soutenir, accompagner, encourager les femmes. Il faut aussi les inciter à publier régulièrement », a-t-il poursuivi.

De son côté, Fernandez Polcuch, chef de la section des politiques scientifiques à l'Unesco, considère que « le combat pour l'égalité des genres en sciences a trois raisons d'être ». « Non seulement, c'est un droit humain, mais la société a besoin de davantage de scientifiques, donc de plus de femmes. Qui plus est, la science sera de meilleure qualité si les femmes sont pleinement engagées », a-t-il nuancé.

Nestor N'Gampoula

CAN HANDBALL DAMES 2018

Les commissions du comité d'organisation mises en place

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Nguélonzé, a installé dans leurs fonctions, le 20 mars à Brazzaville, les membres des huit structures spécialisées pour les préparatifs la compétition continentale dénommée "Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba" qui se disputera au Congo du 2 au 12 décembre.

Les commissions spécialisées mises en place se chargeront de la préparation de la délégation congolaise à la 23e édition de la Coupe d'Afrique de handball version féminine qui depuis deux ans est dénommée "Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba". Elaborer et exécuter le programme de préparation des athlètes congolais et encadreurs techniques, suivre et évaluer les programmes de préparation figurent au nombre des missions assignées au comité national préparatoire regroupant toutes les commissions

et présidé par le ministre des Sports et de l'éducation physique.

Commissions

La commission Administration, finances et accréditations est dirigée par Marcel Mberi. Les autres commissions : Transport, hébergement et restauration (Pierre Mpouo) ; Equipement et installations sportives (Albert Ngombet) ; Technique sportive (Jean Nganga), Sécurité (Jean Pierre Okiba) ; Marketing et sponsoring (Franck Ayessa) ; Communication et médias (Louis Ngami) ; Santé et antidopage (Jean Pierre Elenga Okandze).

Après la mise en place de ces commissions, le président de la Confédération africaine de handball, Arémou Mansourou, effectuera une deuxième mission d'inspection à Brazzaville du 15 au 20 mai, a indiqué le président de la Fédération



Jean-Luc Aka-Evy, nouvel ambassadeur du Congo au Sénégal, lors de la présentation de ses lettres de créance au président Macky Sall (DR) congolaise de la discipline, Jean Claude Ibovi. « Après avoir payé le quotient d'attribution et défini le cadre sur l'organisation de la compétition, les techniciens vont se mettre au travail pour bâtir une équipe capable de relever le défi qui nous attend », a-t-il déclaré. En qualité de pays organisateur, en effet, le Congo doit disposer d'une équipe à la hauteur de la compétition en se faisant une place sur le podium à défaut de remporter le titre mis en jeu.

Rominique Makaya

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/009/2018****SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CRISE DE L'OMS/AFRO**

Le Bureau Régional pour l'Afrique dispose dans son siège du Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, un Grand bâtiment de type R+ 3 dans lequel on trouve plusieurs bureaux, des salles de réunions, des locaux techniques, des salles d'eau et la « salle de crises construite » en matériaux spéciaux pour une bonne gestion des paramètres acoustiques, thermiques et lumineux.

Construite en 2004, la salle de crise de l'OMS/AFRO est compartimentée par des faux murs protégés par du papier-peint-intissé de qualité supérieure de couleur blanche pour la bonne gestion de la lumière. Ces murs sont dans un état de dégradation au niveau du papier peint.

Les deux tables bureaux qui permettent aux occupants de participer aux différentes réunions de crises manquent des retours pour leur bonne occupation.

En effet, le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique sollicite les services d'une entreprise spécialisée pour remettre en état des murs et l'emplacement des deux (2) retours de bureaux pour le bon confort de cette salle. Le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique a donc initié le mini projet de réhabilitation de la salle de conférence.

Le présent avis d'appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente, ou spécialisées dans les travaux de réhabilitation.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des clauses et prescriptions tech-

niques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offre y afférant jusqu'au 28 mars 2018, entre 9H et 13H, auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;
- une copie de l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.

- Une copie d'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisées ;
- la liste du matériel à mobiliser ;
- la méthodologie à mettre en œuvre.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention « AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/009/2018. CONFIDENTIEL - SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE

CRISE DE L'OMS/AFRO ».

L'enveloppe devra être déposée au plus tard le 09 avril 2018 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le 30 mars 2018 à 10H avec comme programme :

- 10H00 à 10H15 : séance de briefing ;
- 10H15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 10H30 à 11H45 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ; La soumission des documents administratifs est obligatoire. Les volets technique et financier seront évalués respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale.

Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

DIABLES ROUGES

Un stage amiénois aux allures de fiasco

Vingt-et-un Diables rouges ont participé à la première séance d'entraînement de leur stage à Amiens. Un regroupement qui a déjà des airs de fiasco après l'officialisation de l'annulation du match amical face à la Guinée Bissau.

Depuis l'annonce de l'annulation du match Congo-Guinée Bissau, prévu le 26 mars, le stage international d'Amiens semble tourner au fiasco. Quelques heures après le regroupement, Thievy Bifouma a quitté le groupe et devrait exprimer son mécontentement dans la presse, peut-être, au nom du groupe.

Après avoir atterri à Roissy dans la matinée, la délégation d'une dizaine de personnes, dont quatre joueurs (Perrault Ndinga, Bissiki, Kibamba et Mbougou), a été livrée à elle-même. Pour rallier la Picardie, les locaux, chargés de leurs bagages et du matériel ont enchaîné RER B jusqu'à la Gare du Nord puis pris un train jusqu'à Amiens. Presque au complet,

avec le petit nouveau Wil-Césaire Matimbou (gardien U19 du PSG) mais sans Junior Makiessé, resté auprès de son club (avec l'accord de la Fécofoot ?) et Dylan Saint-Louis, resté aux soins au Paris FC, le groupe a alors découvert son lieu de villégiature : un hôtel du centre-ville, situé à quelques encablures des voies ferrées. Un cadre qui tranche avec les habitudes, bien plus conformes aux standards d'une sélection nationale, même de second niveau. Face à l'annulation du match contre la Guinée Bissau, dont on attend toujours la raison officielle (il semblerait que la partie congolaise ne se soit pas acquittée de ses frais auprès de l'agent organisateur du match, soit quelques

milliers d'euros), un match de remplacement face à une équipe mixte du RC Lens (pros et réserve) a été rejeté en bloc par les joueurs, qui ne souhaitent pas disputer une rencontre au rabais. Des clubs auraient, d'ailleurs, sommé leurs joueurs de rentrer dès maintenant. Après une réunion matinale entre le staff et l'équipe, en présence d'un représentant de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), les joueurs, déjà affectés par une supposée affaire de primes non versées depuis novembre 2017, ont accepté de prendre part à la première séance d'entraînement, à quelques minutes de l'hôtel. Sans Dylan Saint-Louis, qui souffre d'une douleur à la cheville (dans l'entourage du Paris FC, on évoque aussi sa circonspection face aux conditions qu'il a découvertes en sélection depuis son arrivée), les joueurs découvrent

un beau terrain d'entraînement et peuvent, enfin, se consacrer à leur métier : le football. « Une bonne séance », de l'avis d'un des cadres de l'équipe.

À leur retour de l'entraînement, les joueurs devaient libérer leur chambre, pour la nuit d'hier à aujourd'hui, pour s'installer dans un Ibis Budget à quelques centaines de mètres de là, avant de revenir au Campanile dans la journée. Selon la direction de l'hôtel, leur interlocuteur lors de la réservation du stage était au courant de ce « déménagement » pour faire place à des clients qui avaient réservé auparavant. Pourquoi, alors, avoir maintenu la réservation dans cet hôtel ? Pourquoi le choix d'Amiens alors que la sélection bissau-guinéenne est basée en Ile-de-France et affrontera le Burkina, ce jeudi, dans le sud de Paris ?

L'amateurisme qui entoure l'or-

ganisation de ce stage, conjugué aux supposées primes impayées pour le match nul contre l'Ouganda, renvoie tous les suiveurs du football congolais aux années 2000-2010 durant lesquelles chaque déplacement de la sélection était entaché de problèmes de logistiques. Un « retour vers le passé » qui tranche avec l'organisation mise en place, depuis 2012, par la Société de promotion du sport congolais du tandem Bourgoin-Opimbat. Enfin entré dans l'ère du professionnalisme, le football congolais semble en sortir au plus mauvais moment. Car, dans quelques mois, en septembre et octobre prochains, les Diables rouges joueront leur qualification pour la Coupe d'Afrique des nations 2019 face au Zimbabwe et au Liberia. Des échéances capitales préparées, à ce jour, de la pire des manières.

Camille Delourme

Thievy Bifouma : «Je prends mes responsabilités pour dire tout haut ce que tout le groupe pense tout bas »

Après avoir quitté le stage, dans la nuit de mardi à mercredi, pour protester contre les conditions d'organisation du regroupement, Thievy Bifouma se livre aux Dépêches de Brazzaville. Sans mâcher ses mots.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Thievy, les Diables rouges se sont entraînés, ce matin, sans toi, car tu as décidé de quitter le stage. Pour quelles raisons ?

Thievy Bifouma (T.B.): Je n'ai pas voulu cautionner cette parodie de stage. Ce regroupement d'Amiens a été organisé dans des conditions indignes du football professionnel. Pour moi, c'est un manque de respect total vis-à-vis des joueurs. Je suis international depuis presque quatre ans et je n'ai jamais vu un tel amateurisme. Mon départ n'est pas contre le staff technique qui subit comme nous cette situation, mais contre le ministère des Sports qui a organisé ce stage.

L.D.B. : Les retours font état, en vrac, d'un hôtel inapproprié (ndlr : situé en face de la gare d'Amiens), du match contre la Guinée Bissau remplacé par une opposition face à la réserve du RC Lens, des joueurs obligés de quitter le Campanile pour 24 heures... Confirmez-vous toutes ces informations ?

T.B. : Oui, tout à fait ; c'est incroyable, mais c'est vrai. Face à la gravité de la situation, je veux montrer mon désaccord et interpeller tout le monde. Les autres nations, dont nos futurs adversaires, s'entraînent sérieusement et nous, on annule notre match amical au

dernier moment alors que certains pays vont en jouer deux. Non, ce n'est pas possible. Vous vous rendez-compte que le club de Jordan Massengo joue un match capital pour le maintien, vendredi soir, et que nous le retenons pour rien, puisqu'il n'y aura pas de match ?

L.D.B. : Il semblerait que l'annulation vienne de la partie congolaise. En connais-tu les raisons exactes ?

T.B. : J'ai cru comprendre qu'on a refusé de payer les frais d'organisation. C'est incroyable. Je sais que le pays traverse une crise financière, mais on parle de dix mille euros. Si on ne peut pas payer une somme comme celle-là pour préparer les éliminatoires, autant le dire et déclarer forfait. Nous voulons rejouer une CAN pour effacer les récents échecs ; pour y arriver, il faut se préparer dignement, sinon on ne pourra pas redresser la barre.

L.D.B. : Ce stage s'ajouterait à une grogne née du non-paiement des primes du match face à l'Ouganda, en novembre dernier. Est-ce vrai ?

T.B. : C'est exact, les instances nous doivent des primes. Je ne veux pas rentrer dans le détail, mais je le confirme. Le barème signé entre les joueurs et le ministère des Sports n'a pas été respecté. Certes, les accords

avaient été obtenus sous la direction du ministre Opimbat, mais nous estimons qu'un changement ministériel ne remet pas en cause les conditions. Nous représentons notre pays, pas le ministre des Sports. Nous avons tous des proches au pays, nous savons que les temps sont durs et nous n'étions pas contre une discussion pour évoquer le sujet. Mais nous refusons la méthode : une décision unilatérale de la part des instances. Quand je suis venu en sélection, et je pense que c'est le cas pour plusieurs coéquipiers, c'est parce que ce genre de problèmes n'existait plus dans le football congolais.

L.D.B. : Plusieurs clubs auraient demandé à leur joueur de rentrer puisque le match amical n'a plus eu lieu.

T.B. : Oui. Franchement, pour nous, professionnels, c'est la honte vis-à-vis de nos employeurs, de nos coéquipiers. Là, ça va trop loin. Je pense aussi à la délégation qui est arrivée de Brazzaville, à qui on n'a même pas mis un bus à disposition lors de son arrivée à Roissy. Vous imaginez qu'après huit heures de vol, on les met dans le RER et dans le train avec leurs bagages et le matériel. Mais pour économiser quoi ? Quelques centaines d'euros pour affréter un bus entre Roissy et Amiens. Non, ce n'est pas possible, moi, je ne cautionne pas cela. C'est trop honteux.

L.D.B. : Cette démarche peut paraître individuelle...

T.B. : Non, vraiment, je fais cela



pour le groupe. Je prends mes responsabilités pour dire tout haut ce que tout le groupe pense tout bas. On ne peut pas continuer comme cela. Personne ne veut revivre les conditions de l'avant 2012.

L.D.B. : Peut-on penser à un boycott plus général pour les prochains matchs ?

T.B. : Ce n'est pas le but. Je ne vois pas d'issue qu'une prise de conscience générale. On crève l'abcès avec ce stage, on remet les compteurs à zéro et on remet en place une organisation digne d'une sélection nationale.

L.D.B. : Pas de retour à Amiens pour toi ?

T.B. : Non. Mon club est au courant. Je suis avec un préparateur physique jusqu'à ce week-end et je rentre en Turquie.

L.D.B. : Pour finir, on a entendu parler d'un match de remplacement contre Lens, refusé par le groupe...

T.B. : Oui. J'étais déjà parti, mais le groupe a refusé. On quitte nos clubs pour jouer une sélection et finalement, on nous sort un match contre une équipe de Lens bis avec des amateurs qui vont nous attendre le couteau entre les dents. Nous ne sommes pas venus pour ça.

Propos recueillis par C.D.

OFFRE D'EMPLOI

Une société industrielle recherche

Directeur Commercial et Marketing

Votre mission :

- Détermine les orientations stratégiques, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en place, après analyse et évaluation des différentes composantes du marché.
- Elabore et propose à la direction générale la politique commerciale de l'entreprise.
- Anime, coordonne et contrôle, avec ses collaborateurs, les activités de conception et de mise en œuvre nécessaires au développement des ventes.
- Détermine et met en place la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise en fonction des objectifs à atteindre fixés par la direction générale
- Encadre les équipes du service commercial
- Suit les évolutions du marché et assurer la veille concurrentielle
- Promeut l'image et la notoriété de l'entreprise

Votre profil :

- Issue(e) d'une formation de type Bac+2 à bac+4, vous justifiez d'une maîtrise des techniques de négociation commerciale et de management d'équipe associée à une grande expérience dans le domaine.
- D'un point de vue technique, vous maîtrisez les outils du pack office (Word Excel...).

Envoyer lettre de motivation et CV à : employons@gmail.com

Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre courrier de candidature) : 1503

OFFRE EMPLOI : ANIMATEURS - H/F

L'ONG française Initiative Développement (ID) recherche **3 animateurs, chacun avec un profil spécifique**, pour le programme INECO, qui soutient des initiatives économiques locales, dans le département de la Bouenza. INECO s'inscrit dans le cadre des activités de développement local et agricole, de lutte contre la déforestation et le manque de bois-énergie que mène ID. Ce programme a le soutien du Ministère du Plan et de l'Union Européenne, et est en collaboration avec le Conseil Départemental de la Bouenza. **Les 3 postes de travail, basés à Madingou, couvrent tout le département**

Profils recherchés

Pour tous : à minima bac +3 et expérience dans les domaines de compétences recherchés

*Animateur(trice) pour renforcement de la filière Cuiseurs économes (compétences « accompagnement filières artisanales ou semi-industrielles » / management des organisations)

*Animateur(trice) marketing et force de vente – (compétences force de vente – stratégies marketing – accompagnement « filières »)

*Animateur(trice) Arboriculture pour renforcement de la filière « pépinières d'arbres » (compétences en agronomie-spécialement arboriculture et accompagnement « filière »)

Offre de candidature complète à retirer au siège de ID – case C3-83 OCH La Glacière – Bacongo – Brazzaville, ou à demander par mél à : j.gbaguidi@id-ong.org

Comportements professionnels attendus – savoir-être

Organisation, gestion des priorités - Rigueur dans le respect des procédures et de l'organisation du travail - Sens des responsabilités – Honnêteté et loyauté - Capacité à travailler en équipe - Qualités d'animation – respect des partenaires
Esprit d'ouverture, de coopération et disponibilité - Ponctualité - Autonomie dans les tâches confiées

Contrat CDD. Temps plein. Salaire selon grille de la convention d'établissement.

ATTENTION : précisez dans votre offre à quel poste vous postulez sous peine d'irrecevabilité

Documents à fournir : 1 CV, 1 lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs.

!!! tout dossier non complet ne sera pas traité.

Dépôt des candidatures avant le mardi 03 avril 2018 à 16 h dernier délai : Soit à Brazzaville, au siège de ID, case C3-83, OCH La Glacière – Bacongo - Brazzaville - tél : 06 664 86 71 Soit par mél aux 2 adresses suivantes : j.gbaguidi@id-ong.org et a.rossetti@id-ong.org Pour tous renseignements complémentaires par mél : j.gbaguidi@id-ong.org avant le 31 mars 2018 - Entretiens candidats présélectionnés/tests de compétences à Brazzaville entre le 07 et le 10 avril 2018- **Prise de poste : 16 avril 2018 à Madingou**



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Plus de deux cents faussaires identifiés

Le nombre révélé est le résultat d'une enquête réalisée par une commission spéciale instituée en vue d'étudier les dossiers des magistrats et dont le rapport vient d'être remis au ministre de la Justice.

Le ministre de la Justice et garde des sceaux, Alexis Thambwe Muamba, a promis

d'extirper de la magistrature tous les faussaires identifiés à l'issue d'une enquête dont il a réceptionné le rapport, le 19 mars. À l'en croire, l'objectif est de n'y garder que les vrais magistrats, qui devront, en plus, être payés par le Trésor public. Après avoir clôturé son enquête, la commission spé-

ciale du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) chargée de la vérification des dossiers administratifs et du contrôle physique des magistrats a remis le rapport final de son travail au ministre de la Justice. Ce rapport note, en effet, que sur les trois mille magistrats congolais ayant subi cette en-

quête administrative, plus de deux cents ont été identifiés comme faussaires et fictifs.

Un mal très profond et intolérable

Dans ce nombre de magistrats pointés et qui seraient entrés par effraction dans ce corps, le rapport a constaté des faussaires ainsi que ceux recrutés en dépassement de l'âge requis. Il y a également été décelé quelques déserteurs qui étaient toujours payés comme magistrats.

Pour le ministre Alexis Thambwe Muamba, le mal était très profond et intolérable dans la magistrature. « La commission a pu établir qu'il y a beaucoup d'individus qui sont dans le corps de la magistrature et qui ne devraient pas y être. On va pourvoir extirper du corps ceux qui ne devraient pas y être pour n'y maintenir que des vrais magistrats », a-t-il prévenu.

Alexis Thambwe Muamba, qui a dit que certains de ces magistrats fictifs identifiés étaient déjà arrêtés, a également as-

suré de tout mettre en œuvre pour éviter qu'ils n'échappent aux poursuites judiciaires.

« Il y a quelques individus qui sont aux arrêts. Mais là, c'était pour des procédures de flagrance. Deux autres sont en fuite. On va remettre le rapport au président de la République et lui proposer les mesures qu'il faut prendre. Ces mesures sont très claires : plus de deux cents individus seront chassés de la magistrature », a promis le ministre, indiquant qu'il travaillera avec le président du CSM pour des dispositions nécessaires.

Il est rappelé que cette commission spéciale chargée de la vérification des dossiers administratifs et du contrôle physique des magistrats a été instituée, consécutivement à une résolution de l'assemblée générale du CSM lors de sa cinquième session extraordinaire d'octobre 2017, notamment pour identifier les faussaires qui continuent à être payés par le Trésor public.

Lucien Dianzenza



Des magistrats devant la Primature, lors d'une marche de protestation contre leurs conditions de travail, le 30/9/2011 /Ph. Radio Okapi/John Bompengo

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'ONG Justicia exhorte au renforcement du rôle de la Monusco

L'association demande aux membres du Conseil de sécurité de donner plus de moyens à la mission onusienne en RDC, afin de lui permettre de sécuriser les civils et d'accompagner la mise en œuvre de l'Accord de la saint-Sylvestre.

Le directeur exécutif de Justicia Asbl, Timothée Mbuya, a animé le 20 mars, dans la commune de Barumbu, à Kinshasa, une conférence de presse au cours de laquelle il s'est exprimé sur la situation que traverse la RDC en cette période électorale. Aussi a-t-il invité le Conseil de sécurité des Nations unies, qui va tableter incessamment sur le mandat de la Monusco, à accroître les moyens de cette mission dans le sens de la protection des civils et de l'accompagnement du processus électoral dans le pays. Pour cet avocat au barreau de Lubumbashi, dans le Katanga, le mandat de la Monusco doit être renforcé sur trois points. « Le processus électoral en RDC étant dans sa phase irréversible, quelques ajustements s'imposent pour la fiabilité et la crédibilité des élections afin d'éviter de faire retomber le pays dans une autre crise majeure qui impacterait sur tous les pays de la sous-région d'Afrique centrale et australe. », a souligné le directeur exécutif

de Justicia Asbl.

Influer sur le développement positif de la situation du pays

Cette ONG estime, en effet, que les Nations unies et la communauté internationale peuvent jouer un grand rôle dans le développement positif de la situation en RDC en vue des élections transparentes, crédibles et apaisées. Dans le contexte actuel, a dit son directeur, les espoirs pour la tenue des élections s'éloignent de plus en plus. Justicia Asbl motive ses inquiétudes par la mise en œuvre très partielle de l'Accord de la saint-Sylvestre, notamment avec la mise en place très controversée du gouvernement et du Comité de suivi ainsi que la publication du calendrier électoral et la non-application d'autres mesures de décrispation politique telles que la libération des prisonniers politiques et d'opinion, la cessation des poursuites contre les opposants politiques et d'autres acteurs de la société civile, la fin du dédoublement des partis politiques, la réouverture des médias indépendants fermés et la libération de l'espace d'expression et des manifestations publiques, etc.

Face au tableau ainsi peint, le directeur exécutif de Justicia pense que le Conseil de sécurité



Me Timothée Mbuya, lors de la conférence de presse/Adiac

devrait prendre des mesures en s'impliquant davantage dans le processus électoral afin de rassurer les acteurs politiques et la population, en accroissant la sécurité en faveur de ceux qui prennent part à des manifestations politiques pacifiques et en s'opposant contre les atteintes aux droits de l'homme. L'ONG invite également le Conseil de sécurité de l'ONU à s'opposer à l'utilisation de la machine à voter dans un processus électoral

hautement sous tension. Selon elle, il n'existe pas suffisamment d'experts pour tester les machines proposées par la Ceni et pour former la population qui n'a jamais eu accès à un tel outil alors que le seuil électoral tel que prévu par la nouvelle loi résoudrait la question du regroupement des partis politiques et empêcherait la mise en place d'un bulletin de vote pléthorique et épargnerait suffisamment des ressources. « D'autres pays

ont adopté progressivement la machine à voter mais, cela ne s'est pas fait précipitamment comme veut le faire la Ceni en RDC. Même beaucoup de ces pays l'ont abandonnée pour n'y avoir pas trouvé gain de cause. Nous ne devons donc pas utiliser une machine qui va poser problème plus tard. », a soutenu Me Timothée Mbuya. Dans cette perspective, Justicia exhorte le Conseil de sécurité à s'activer pour augmenter le financement des élections que de se contenter de simples promesses non tenues ou insuffisantes.

Aussi, Justicia attend de l'ONU de veiller à la mise en place d'un comité international d'accompagnement du processus électoral en RDC en vue d'apporter un appui technique et s'assurer de la bonne gestion des ressources disponibles à cet effet. « Ce comité aiderait à crédibiliser le processus électoral et s'assurerait de la mise en œuvre effective des mesures prévues par l'accord. », a expliqué Me Timothée Mbuya. Pour lutter contre les groupes armés, l'ONG a conseillé au Conseil de sécurité d'accorder plus des moyens financiers à la brigade d'intervention de la Monusco afin de lui permettre de mieux appuyer les Forces armées congolaises.

Lucien Dianzenza

TRACASSERIES À LA DGDA-KIN AÉRO

Le directeur provincial pointé du doigt

Le responsable est accusé d'avoir bafoué le système douanier international, le Sydonia World que la RDC a adopté, en installant un système empirique et flou qui lui permettrait d'avoir le contrôle sur tous les mouvements et d'y intervenir « personnellement », créant ainsi un climat de méfiance entre les différents intervenants dans le circuit douanier.

Il règnerait, depuis un certain temps, une crise de confiance à la Direction provinciale Kin-Aéroport de la Direction générale des douanes et accises (DGDA), ex-Ofida, entre la hiérarchie, ses agents, les importateurs ainsi que les commissionnaires ou agences en douane. Une situation qui serait due, à en croire des sources concordantes, à la gestion du directeur provincial, Kilemuna, à la tête de cette direction. Selon des sources proches de la DGDA, les actes posés par le directeur feraient entrave au système douanier international, le Sydonia World, ratifié et adopté également par la RDC.

Se substituer aux chefs de guichet, vérificateurs et inspecteurs

Le directeur Kilemuna aurait installé un climat malsain dont il serait le seul à connaître les avantages, parce qu'il serait à la base du climat de méfiance ou de conflit qui règne dans le circuit douanier entre les importateurs, ses collaborateurs (douaniers : sous-directeurs, chef de guichet, vérificateurs et inspecteurs) et les commissionnaires ou agences en douane.

On le sait, le système douanier international a comme avantage la célérité dans la gestion des dossiers et le dédouanement des marchandises. Ce qui fait qu'avec l'avènement de ce système, le temps maximum de dédouanement des marchandises est de 24 heures, correspondant au délai fixé par la loi. Mais, avec la situation volontaire et incompréhensible créée à la DGDA Kin-Aéro, le dossier fait dix à vingt jours pour aboutir au dépotage ou à la main levée sur les marchandises, comme il en était le cas avant l'adoption et l'instauration du système douanier international où les marchandises étaient bloquées pendant près d'un mois, voire plus, avant d'être livrées à leurs propriétaires, tellement que la procédure était lourde et compliquée.

La job description foulée au pied

Dans sa gestion de cette direction, le directeur ferait le travail de ses collaborateurs dont les vérificateurs, les inspecteurs et le chef de guichet. Il bloquerait des dossiers et descendrait lui-même sur le terrain en vue de contrôler des marchandises déclarées par les agences en

douanes pour le compte de leurs clients, les importateurs. Cela, avec comme conséquence la lenteur dans le circuit, au détriment des importateurs et également du Trésor public, qui tarde à percevoir ses dus.

Le directeur de la DGDA Kin-Aéro se comporterait en alpha et oméga, comme dans un terrain conquis. N'aurait-il pas confiance en ses collaborateurs ? Aurait-il d'autres raisons inconnues de tous les intervenants dans le circuit ? Lui seul pourrait répondre à ces questions. Mais cette situation crée beaucoup de mécontents et donne une mauvaise image de cette direction de la douane.

Pire, tous les autres circuits (jaune, vert et bleu) tels que tracés par le système Sydonia World ont été supprimés ou annulés, ne laissant fonctionner que le rouge où sont guidés tous les dossiers, imposant ainsi l'ouverture, « sous les yeux » du directeur provincial de toutes les marchandises qui passent par cette direction de l'ex-Ofida, imposant des frais exorbitants et non justifiés aux importateurs. Selon des sources proches de la DGDA, les mobiles qui justifient un tel comportement ne peuvent pas être loin de la tracasserie, étant donné que le directeur provincial aurait sous sa main tous les dossiers



Les insignes de la DGDA

alors qu'à ses grade et titre, il est coordonnateur des activités au sein de cette direction. « Le retard pris dans la gestion des dossiers n'est pas de la volonté des douaniers qui doivent traiter ces dossiers ni des agences en douane, qui appréhendent lesdits dossiers à soumettre aux douaniers. Cela est dû au système instauré au sein de cette direction, qui ne respecte pas ce que prévoient la loi et les textes qui régissent ce secteur », explique un analyste au parfum de ce dossier. Pour lui, de tels agissements font de la RDC un pays où le climat ne facilite pas la bonne pratique des affaires. Le système douanier international, ajoute cet analyste,

a comme avantages de faciliter la célérité dans le traitement des dossiers douaniers. Si, au lieu d'une journée, les marchandises sont dédouanées en vingt jours, ce n'est pas seulement les importateurs qui perdent mais également le Trésor public, qui doit encaisser l'argent qui doit lui être versé.

Ces sources, qui promettent de s'ouvrir davantage aux investigations, ont noté qu'il y a beaucoup de pratiques qui bloquent le bon fonctionnement de cette direction de l'ex-Ofida. Ce qui les amène à promettre de travailler en vue de sauver cette direction et de redorer l'image ternie de la douane congolaise.

Lucien Dianzenza

ENJEUX SÉCURITAIRES

Tenue imminente d'une conférence sur la paix en Ituri

Dans le compte rendu du Conseil des ministres du 20 mars, il a été indiqué que la tension commence à baisser progressivement dans la province, notamment dans la ville de Bunia, bien que la confiance entre les deux communautés antagonistes Hema et Lendu ne soit pas encore totalement rétablie.

L'organisation imminente d'une conférence sur la paix en Ituri est sans doute la grande nouvelle contenue dans le compte rendu de la neuvième réunion extraordinaire du Conseil des ministres, tenue le 20 mars dernier à l'Hôtel du gouvernement. Ce forum, très attendu, est censé poser les bases de la pacification de cette province et promouvoir une paix durable dans cette partie du pays en proie à un cycle de violence depuis décembre 2017. Le bilan des affrontements intercommunautaires entre les Hema et les Lendu est simplement ahurissant. D'après des sources, une centaine de personnes ont été tuées, et plus de deux mille cases incendiées depuis le début des violences.

Le climat d'insécurité qui prévaut dans cette province, sur fond d'exaspération de la tension entre les Hema et les Lendu, a, entre autres, eu comme conséquences : le déplacement massif de la population en interne et des réfugiés vers l'Ouganda voisin, la psychose d'insécurité sur l'ensemble du territoire de Djugu et l'effritement subsé-

quent de l'autorité de l'État.

Conscient du danger que représentent les violences observées dans le territoire de Djugu et qui touchent tous les onze secteurs et chefferies avec le risque d'embrasement de toute la province, le gouvernement est passé à l'action en prenant une série de décisions. Sans en dire plus, l'option d'organiser une conférence sur la paix en Ituri, dans le meilleur délai, a été actée. Selon certaines indiscretions, il se pourrait que le chef de l'État, Joseph Kabila, fasse une descente sur le terrain pour se forger une conviction sur ce qui s'y passe réellement. Fort des éléments d'informations que le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Henri Mova, lui a rapportés, il va sans dire que l'arrivée imminente de Joseph Kabila est porteuse d'espoir pour la population locale. Henri Mova, en effet, s'était rendu en Ituri en éclaireur, pour s'enquérir de la situation. Au-delà de la conférence sur la paix en Ituri dont la date est à fixer, le gouvernement a également décidé d'intensifier les opérations militaires, afin d'imposer la paix et rétablir l'ordre public, spécialement en éliminant les coupeurs de routes et en re-



Un camp de déplacés à Bunia, chef-lieu de la province d'Ituri (1)

nant le contrôle du littoral lacustre (lac Albert). Sur la même lancée, décision avait aussi été prise de « réactualiser la cartographie des déplacés internes et externes afin de les inciter à regagner leurs milieux d'origine » et de « redynamiser la vie de la province, notamment en encourageant la cohésion entre les communautés locales et de poursuivre la sensibilisation pour la cohabitation pacifique des deux commu-

nautés antagonistes ».

Répondant aux allégations d'une certaine presse internationale en mal de sensation et à certains rapports alarmants de quelques acteurs internationaux, le gouvernement a indiqué qu'il n'a été observé « ni surmilitarisation de la région, ni un quelconque conflit entre différentes technostructures sécuritaires opérant dans l'Ituri ».

Alain Diasso

TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

José Makila salue l'adoption du projet du port congolais en eaux profondes

Le vice-Premier ministre et ministre chargé du secteur estime que le projet du port de Banana, dans le Kongo central, accepté par le gouvernement, sous la conduite du chef de l'État, Joseph Kabila, va contribuer à coup sûr à réduire la pauvreté au sein de la population de la province, en particulier, et de tout le pays, en général.

« Une page de l'histoire de notre pays est en train de s'écrire sous nos yeux et, cela, grâce à Son Excellence M. Joseph Kabila Kabange, président de la République, chef de l'État ». C'est en ces termes que le vice-Premier ministre (VPM), ministre des Transports et voies de communication, José Makila Sumanda, a exprimé son satisfaction après l'acceptation et l'adoption, par le gouvernement, du projet de construction du port en eaux profondes à Banana, dans le Kongo central.

À l'issue de la conférence de presse organisée le 21 mars, dans le salon rouge de l'Hôtel du gouvernement, à Gombe, José Makila, encadré par la ministre du Portefeuille, Wivine Mumba Matipa, et le ministre près le Premier ministre, Tshibangu Kalala, a étalé les caractéristiques techniques et opérationnelles de ce projet ou de l'ouvrage à construire, les avantages que présente ce projet pour la RDC, le choix des partenaires pour sa réalisation ainsi que les contraintes auxquelles le pays doit faire face pour arriver à l'érection de cet ouvrage et sa gestion.

Un rêve devenu une réalité

Le VPM, dans son intervention, a expliqué à l'opinion la mise en œuvre de ce projet, le choix du site et les études réalisées à cet effet, la procédure suivie jusqu'à ce jour ainsi que le choix du partenaire. Ce qui devrait lui permettre de balayer d'un revers de la main toutes les allégations débitées au sujet de ce projet qui, selon lui, est un véritable gain pour la RDC et sa population. Tout en remerciant le gouvernement et le chef de l'État, pour la confiance placée en ce travail, José Makila Sumanda a également salué l'apport de sa collègue, la ministre du Portefeuille, qui a travaillé avec lui dans l'élaboration de ce projet.

Pour José Makila, le gouvernement de la RDC devait chercher un partenaire fiable, disposant de la capacité financière pour réaliser, conformément à la loi, toutes les étapes de ce projet. Après toutes les procé-



José Makila, encadré par ses pairs, membres du gouvernement/Adiac

dures imposées par la législation et analyse de la manifestation d'intérêt de DP World, l'État congolais s'est rendu compte que cette société remplissait les conditions légales. Elle draine, en effet, une expérience de construction de plus de soixante-dix ports en eaux profondes dans le monde et a proposé le prix le mieux offrant pour la réalisation du port congolais. « L'État est en droit d'établir un partenariat public-privé, conformément au titre II de la loi 14/005 relatif aux dispositions spécifiques applicables à ce type de partenariat », s'est réjoui le VPM.

DP World, a expliqué José Makila, a notamment été choisi parce qu'il est un opérateur indépendant non affilié à une compagnie maritime. Il est parmi les compagnies ayant une approche logistique globale correspondant à la vision du gouvernement congolais dans le secteur logistique. Cette compagnie a également été choisie parce que le projet présenté est cohérent et intègre une zone industrielle et logistique pour une valeur supérieure à un milliard de dollars américains alors que le modèle présenté a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays dont l'Australie, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni et le Sénégal. Aussi, pour

la matérialisation de ce projet, a indiqué le VPM, une convention de collaboration doit être signée entre l'État congolais et le partenaire DP World.

Quatre phases pour finaliser le projet

La construction de ce port en eaux profondes à Banana se fera en quatre phases, a dit le VPM. La première, avec la valeur d'investissement total est évaluée à 539,5 millions de dollars américains, dont 118,5 millions de dollars comme apport du gouvernement financé par DP World, consistera en la construction de deux quais de 400 et 200 mètres, pourra recevoir à la fois un bateau de 390 mètres avec 12 500 containers de 20 pieds, et un autre de 200 mètres. En plus de la zone de stockage de 20 hectares, la première zone logistique et industrielle, etc. la deuxième phase, d'une valeur d'investissement de 168 millions de dollars, dont 3 millions apport du gouvernement financé par DP World, constituera en la construction d'un troisième quai de 200 mètres, la deuxième zone industrielle et logistique, etc. La troisième phase, d'une valeur d'investissement de 236 millions de dollars, dont 6 millions comme apport du gouvernement financé par DP World,

ajoutera un quatrième quai de 400 mètres. Et la quatrième phase, d'une valeur d'investissement total de 226 millions de dollars, dont 6 millions d'apport du gouvernement congolais financé par DP World, ajoutera le cinquième quai, de 400 mètres, pour doter la RDC, à la fin, d'un port en eaux profondes d'une longueur de 1 600 mètres, avec 5 quais, un tirant d'eau de 15,5 mètres (plus que tous les ports proches de la sous-région), d'une capacité électrique de 20 méga volt ampères et d'une zone logistique et industrielle.

Pour conclure, José Makila Sumanda a relevé les enjeux stratégiques ainsi que l'impact de ce projet sur le plan politique, économique et social. Il s'agit notamment de l'ouverture sur l'océan Indien, l'augmentation des flux des navires essentiellement ceux des gros tonnages, l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise, la création des richesses supplémentaires, la promotion du transport des marchandises par containers, la création d'emplois directs, etc.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Libération de Me Papy Mbaki

Un avocat proche de l'opposant en exil, Moïse Katumbi, est sorti des locaux des renseignements militaires de la République démocratique du Congo (RDC) dans la nuit du 19 au 20 mars, après six jours de détention, a-t-on appris de sources concordantes.

« Me Papy Mbaki a été libéré hier (lundi) dans la nuit. Il ne fait l'objet d'aucune poursuite », a déclaré à l'AFP Me Georges Kapiamba, président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj). « Je suis libre depuis la nuit, après avoir été détenu dans les locaux de Démiap (Détection militaire des activités antipatrie) pendant six jours sans visite, parce que j'avais dans ma voiture deux banderoles à l'effigie de Moïse Katumbi et des fanions de mon parti », a dé-

claré à l'AFP Me Papy Mbaki.

« Les renseignements militaires m'ont accusé d'avoir tenté de mener des activités politiques dans un camp militaire de Kinshasa », a ajouté l'avocat, alors que « ces objets (banderoles et fanions) se trouvaient dans ma voiture sans être déployés, ni exposés ». Jeudi dernier, dans une lettre déposée au bureau du ministre de la Défense nationale et dont une copie est parvenue à l'AFP, l'ONG Acaj lui a demandé « d'interpeller les responsables de Démiap et de faire cesser » ces interpellations « arbitraires » opérées par ce service de l'armée. « Cette détention injustifiée d'un proche de Katumbi est une nouvelle preuve du rétrécissement de l'espace des libertés en RDC à l'approche de la présidentielle », a déploré Me Georges Kapiamba. Interrogé sur la



Me Papy Mbaki / photo DR

lettre déposée par Acaj, le ministre Crispin Atama a indiqué à l'AFP n'avoir « aucune idée sur la personne arrêtée, ni sur le service qui l'a arrêtée, encore moins sur les faits lui reprochés ». Lundi et mardi, les tentatives de l'AFP de faire réagir le chef des renseignements militaires congolais, le général Delphin Kahimbi, n'ont pas abouti. L'opposant Moïse Katumbi a lancé, le 12 mars, une plate-forme électorale en soutien de sa candidature à la présidentielle prévue le 23 décembre 2018. Sous le coup d'une condamnation à trois ans de prison dans une affaire d'immobilier dans son pays, Moïse Katumbi, riche homme d'affaires, vit depuis près de deux ans en exil en Belgique. Les autorités congolaises ont promis de l'arrêter dès son retour au pays.

AFP

UNION AFRICAINE

Création de la zone de libre-échange continentale

Le processus enclenché depuis 2012 a été concrétisé, le 21 mars à Kigali, au Rwanda, par 44 pays, qui ont signé l'accord consacrant l'avènement d'une Afrique sans barrières tarifaires pour son intégration continentale.

Le document a été signé pour la RDC par le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu, au nom du président de la République, Joseph Kabila, qu'il a représenté au sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) dans la capitale rwandaise. L'UA s'est félicitée de l'aboutissement de ce processus enclenché depuis les années 2012. She Okitundu était accompagné de trois autres ministres du gouvernement de la République qui assument des fonctions liées directement aux réformes actuelles de l'UA, à savoir les ministres du Commerce extérieur, de l'Industrie et du Genre, famille et enfant. En chiffre, ce projet de zone de libre-échange continentale africaine devrait avoisiner les 2 500 milliards de dollars américains de PIB cumulés. Pour les nombreux pays qui ont participé à cette rencontre panafricaine, le moment était très bien choisi pour remettre le projet sur la table. En effet, le rêve d'une Afrique sans barrières tarifaires se réalise progressivement,



La RDC a signé ce mercredi 21 mars 2018 l'accord sur la zone de libre-échange / photo DR

même si l'on s'interroge toujours sur la capacité réelle et la volonté des dirigeants du continent de faire de cet Accord un puissant levier d'intégration continentale. Néanmoins, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté, le 21 mars, cet important document à la Convention center de Kigali. Cela constitue un pas dans la bonne direction, même si les pays signataires, dont la RDC, disposent désormais d'un délai de dix ans pour ratifier cet Accord au niveau de leurs parlements respectifs. Entre-temps,

ces pays devront profiter de cette période pour relancer leurs activités industrielles afin de ne pas subir la suppression des barrières tarifaires en Afrique. Selon les informations en notre possession, les autorités congolaises ont signé à la fois l'Accord et deux autres instruments juridiques, en l'occurrence la Déclaration de Kigali et le Protocole relatif à la libre-circulation des personnes à l'intérieur du continent africain. Les derniers doutes soulevés par certains pays de la région, et non des moindres, par

rappart à cet Accord inédit, ont trouvé finalement des réponses adéquates. Désormais, toute l'attention des autorités congolaises se tourne vers les dix prochaines années. Cependant, il revient à l'État congolais de planifier la redynamisation d'une industrie nationale actuellement en difficulté. Pour sauver quelques industries locales d'une faillite programmée, le gouvernement de la République n'a pas hésité à arrêter des mesures d'interdiction de l'importation des produits similaires sur l'étendue du territoire

national. Il ne s'agit malheureusement que des mesures ponctuelles qui ne sauront répondre efficacement au défi qui attend le pays dans un espace totalement ouvert au libre-échange. Avec le Code des investissements de 2002, la RDC a voulu agir sur quatre domaines : l'implantation des entreprises de génie civil chargées de la construction et de l'entretien des routes et autoroutes (également celles évoluant dans le transport en commun) ; les investissements dans les secteurs agricole et agro-industrie ; les investissements lourds pour asseoir une base industrielle solide et enfin les investissements de valorisation des ressources naturelles localement. Plus de quinze ans après, le bilan reste assez maigre. Le pays n'est pas arrivé à stimuler les investissements pour le développement d'une base industrielle solide et la relance de l'agro-industrie. Par ailleurs, il existe toujours des problèmes d'instabilité politique, de fourniture du courant électrique, de l'accès au financement, des pratiques du secteur informel, de mise à niveau de l'administration, etc. Il est difficile d'espérer des changements majeurs sur l'ensemble de ces contraintes au cours des dix prochaines années.

Laurent Essolomwa

INSÉCURITÉ

Regain du banditisme et de la criminalité à Kinshasa

Le phénomène Kuluna qui, il y a quelques mois, avait défrayé la chronique dans la ville capitale à cause des jeunes gens hystériques et violents tend à revenir à la surface.

Dans certains coins de Kinshasa, il ne fait plus bon de circuler à des heures indues de la soirée au risque de se confronter à des inciviques qui ont perdu tout bon sens. La forte montée de la criminalité constatée ces derniers temps dans la ville inquiète. Le dernier fait en date, attribué à ces malfrats, reste sans doute l'attaque de la résidence d'un particulier soupçonné d'avoir retiré une importante somme d'argent en banque. L'événement s'est déroulé dans la périphérie est de la capitale. Incapable d'accéder à l'intérieur de la maison sécurisée, la bande des criminels a simplement décidé d'y mettre le feu. Trois membres de la famille trouveront la mort, calcinés. Des faits de ce type sont devenus légion à Kinshasa, à cela s'ajoutent des enlèvements des personnes innocentes qui, en échange de leur liberté, sont obligées de déboursier d'importantes sommes d'argent.

De plus en plus, ces bandits érigent des barrières sur certaines artères et raflent des biens aux paisibles citoyens. Ceux qui empruntent souvent les abords du grand marché de Kinshasa, au crépuscule, en savent quelque chose. Machette à portée de main, ces « Kulunas » extorquent les passants, sans être inquiétés. Ils poussent l'outrecuidance jusqu'à faire irruption dans les lieux mortuaires et dans des veillées de prière pour extorquer les biens des personnes trouvées sur les lieux. Et pire, ils se livrent en public à des affrontements avec armes blanches entre eux, entraînant des blessures, voire mort d'hommes. Vols à main armée, viols, enlèvements, assassinats, etc., tout est à mettre à leur actif. Ils se comportent comme en territoire conquis et défient au quotidien les forces de police. Les auteurs de ces barbaries opèrent souvent en synergie avec d'autres hommes armés non autrement identifiés.

Lors du dernier Conseil des ministres, des sévères instructions ont été données au ministère de l'Intérieur et aux services qui en relèvent pour éradiquer définitivement ce phénomène.

Alain Diasso

MUSIQUE

« Daffodils » déjà sur le marché

L'opus a été réalisé par le collectif de musiciens « Sans soucis expérience », dont fait partie la chanteuse italo-congolaise basée à Londres, Giulia Grispino.

« Daffodils » contient quatre chansons « Daffodils », « Cherry Pine », « Panta Rei » et « Every Night » inspirées essentiellement de la soul, du hip-hop et du jazz. Ces chansons, explique Giulia Grispino, sont la représentation des trois facettes temporelles ressenties dans le moment présent. « C'est au présent qu'existe la qualité la plus importante de l'évolution humaine : l'inclusion. Notre identité se nourrit de nos souvenirs et de nos rêves, qui sont donc des aspects essentiels et intégraux de notre personnalité. Grâce à eux, nous pouvons atteindre un épanouissement complet », indique la jeune chanteuse. Cette dernière explique que « Daffodils » est le mouvement d'une génération qui découvre l'importance du temps présent. « À la recherche de leur identité, ils explorent leur passé et leur futur. Toujours en mouvement, on évolue afin de trouver un équilibre émotionnel, gagnant en sagesse au travers de nos expériences et expérimentations », précise Giulia Grispino.



La couverture de l'EP Daffodils

« Sans soucis expérience » est un collectif de musiciens qui a fait ses premiers pas dans la scène musicale de Londres à la fin de l'année 2017, après avoir rejoint « Sans souci », artiste afro-soul italo-congolaise.

Sans Soucis qui signifie « pas de soucis » est la philosophie du collectif qui regroupe diverses influences musicales et culturelles africaines et européennes. Le collectif collabore également avec des artistes locaux à Londres sur des causes socialement pertinentes pour, explique-t-on, élargir et révolutionner l'expé-

rience musicale actuelle et ouvrir un pont entre différentes formes d'expression artistique. « Avec ce projet, nous donnons un nom et une voix à ceux qui nous aiment et croient que l'art est l'outil le plus puissant pour communiquer, inspirer les gens, les faire avancer, les changer et surtout les représenter et les unifier », fait-on savoir. Les membres du collectif sont Giulia Grispino (chant, guitare), Yohan Kebede (piano, claviers), Nicolas Haag (guitare), Jonathan Moko (basse), Liv Barath, Caitlin Sinclair et Jaka Skapin (choeurs).

Patrick Ndongidi

FORCE PUBLIQUE

Lancement officiel de l'exercice multinational Obangame Express 2018

Les activités de l'opération ont officiellement commencé, le 21 mars, à Pointe-Noire, sous les auspices du capitaine de vaisseau René Nganongo, chef d'état major de la marine nationale, accompagné du général Jean Olessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n° 1, des autorités civiles et militaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou et des représentants des pays du golfe de Guinée.

L'exercice annuel et multinational de sécurité maritime, Obangamé Express 2018, est organisé par le commandement américain pour l'Afrique, de concert avec les institutions régionales, notamment le Centre de la sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac) et le Centre de la sécurité maritime de l'Afrique de l'ouest. Obangamé, qui signifie « Mettons-nous ensemble » en langue fang, est une opération qui vise à promouvoir l'inter-opérabilité et l'efficacité des différents acteurs de la région maritime du golfe de Guinée, de concert avec leurs partenaires américains et européens en vue de contrer la



piraterie et les activités illicites dans ce golfe. Cet exercice vise donc essentiellement la promotion de l'inter-opérabilité des marines africaines, l'harmonisation des standards des procédures opérationnelles, la mise en œuvre sur le plan opérationnel des accords régionaux. Dans sont mot d'ouverture,

le capitaine de vaisseau René Nganongo a rappelé que les actes de piraterie, les trafics illicites de tout genre enregistrés dans la sous-région entraînent des conséquences sur la stabilité en Afrique centrale. « Les menaces d'insécurité maritime persistent toujours et certaines impactent négativement sur les

Lancement officiel de l'exercice multinational

économies nationales des pays concernés. Parmi celles-ci, on peut citer la pêche illégale non autorisée, la présence des embarcations dans le périmètre de sécurité des installations pétrolières et autres. Ainsi, devant ce tableau, la mutualisation des moyens d'informations et d'interventions semble in-

dispensable car cela concourt avec la philosophie du vocable Obangamé », a-t-il signifié.

S'exprimant à l'occasion de cette rencontre, le général Jean Olessongo Ondaye a indiqué que la version 2018 de cet exercice multinational est un événement qui honore l'ensemble de toute la force publique territoriale. « Obangamé Express 2018 rime bien avec l'esprit du Groupe d'anticipation stratégique institué par la hiérarchie de la force publique congolaise et qui incite à la cohésion et à la solidarité pour affronter et relever ensemble les défis sécuritaires de notre temps. Messieurs les préfets, veuillez transmettre au gouvernement de la République et plus particulièrement au président de la république, chef suprême des armées, notre engagement indéfectible et notre disponibilité à toute épreuve », a-t-il déclaré. Le clou de la rencontre a été marqué par un apéritif offert pour la circonstance, suivi d'une visite guidée du Cresmac et du Centre opérationnel de la marine. La fin de cet exercice est prévue pour le 29 mars.

Séverin Ibara

DONATION

Les femmes d'Assoc assistent les orphelins des centres Espace enfants et Jean-Baba

Des vivres ont été remis, le 21 mars à Pointe-Noire, aux pensionnaires des deux centres situés respectivement dans le premier arrondissement, Emery-Patrice-Lumumba, et le deuxième, Mvou-Mvou, dans le cadre de la poursuite des activités du mois de mars réservé à la femme.

Les dons des femmes de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) étaient composés de sacs de sucre, de riz, de cartons de tomate, de filets d'oignon, de cartons de lait, de spaghettis, de bidons d'huile, d'eau minérale, de serviettes intimes, de papiers hygiéniques, de couches pour bébés et autres. Réceptionnant ces dons, Maman Pascaline et Céline Molari, respectivement responsables des centres Espace enfants et Jean Baba, ont remercié les donatrices. « L'Assoc n'est pas à son premier geste à l'endroit des enfants orphelins du Congo, en général, et ceux des orphelinats de Pointe-Noire, en particulier. Ainsi, conformément à la Bible, celui qui donne aux démunis, aux orphelins et veuves prêté à Dieu. Nous souhaitons donc bon vent



Une responsable de l'orphelinat réceptionnant les dons

au président et à d'autres membres de cette association », ont-elles déclaré. Édifiant la presse sur le sens de ces dons, Ankelé Michelle Fabia, membre d'Assoc, a expliqué qu'en plus du soutien aux enfants orphelins, son association, à travers sa

branche Aumône sans frontière, soutient également d'autres enfants démunis, abandonnés ou rejetés qui ne vivent pas dans les orphelinats. « Assoc est une association à caractère religieuse. Elle s'appuie sur les écritures bibliques pour apporter de

l'aide aux enfants orphelins et autres enfants du Congo », a-t-elle signifié. Notons que ces retrouvailles ont été marquées par les exhortations divines faites par deux membres d'Assoc, Francia Ngafira et Natacha Mavoungou. C'est depuis

le 10 mars que les femmes d'Assoc procèdent à la remise des dons à quelques orphelinats de la ville. L'activité se poursuivra jusqu'au 24 mars à travers d'autres centres d'accueil d'enfants de Pointe-Noire.

S.I.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

« Le français, notre trait d'union pour agir »

La langue de travail de l'Agence et de ses organes a célébré sa journée du 20 mars à son siège parisien, en France.

Sur invitation, la Journée internationale de la Francophonie, animée par Emmanuel Khérad, présentateur de la Librairie francophone, a réuni, entre autres, personnalités politiques, artistes/écrivains et journalistes, au siège de cette institution, sur l'avenue Bosquet, dans le septième arrondissement de Paris.

Cette célébration, en présence des lauréats et de membres du jury du Prix des cinq continents, a permis, dans la matinée, de suivre le spectacle de Nadège Beausson Diagne et Zeka Laplaine autour des ouvrages des quinze lauréats. Les respirations musicales ont été assurées par Bachir Sanogo, enrichies par la présentation de l'ouvrage «Réinventer l'école» de Marion Courdet, Nicolas Camoisson et Yamen Manai, aux Editions Ici et là. Poursuivant les festivités, au cours de l'après-midi, les participants ont eu droit à la



Journée Internationale de la Francophonie, 20 mars 2018 / Crédit photo : OIF Skander Houidi

séance de la grande dictée de la Francophonie en partenariat avec TV5 Monde. Cette épreuve était retransmise également en direct par le biais des réseaux sociaux. Le cinéma a pris le relais avec la projection du documentaire de 93 mn réalisé

en 2016 : Je ne suis pas votre nègre de Raoul Peck, réalisateur haïtien.

d'Ivoire, Lise Gauvin et Madeleine Monette toutes deux de Québec.

français, 5e langue au monde avec 274 millions de locuteurs, dont 212 millions en font usage quotidien sur les cinq continents, est célébré partout dans le monde.

Cette année, en marge de la Journée internationale de la Francophonie, l'Organisation internationale de la Francophonie et la bibliothèque numérique « YouScribe » ont signé une convention de partenariat pour favoriser l'accès à une éducation de qualité en français. Toujours à l'occasion de cette Journée mondiale de la Francophonie, Emmanuel Macron, président de la France, a présenté son programme pour soutenir l'usage de la langue française dans le monde. Le président français s'est exprimé à l'Académie française. Quelques mois après le discours de Ouagadougou, fin novembre 2017, où il avait déclaré que le « français sera la première langue d'Afrique », le président a donc jeté les bases de son programme pour le continent.

Marie Alfred Ngoma

Avant de clôturer la Journée, les participants ont assisté à une table ronde sur le thème «Ecrire, disent-elles», regroupant des écrivaines des cinq continents, à savoir Nafissatou Dia Diouf du Sénégal, Fawzia Zouari de Tunisie, Véronique Tadjou de Côte

La performance de Boubacar Babilé Draba du Mali, médaille d'argent des Jeux de la Francophonie, édition 2017, a clos la cérémonie. Depuis son institution le 20 mars 1970 à Niamey, à l'issue d'une conférence constitutive entre Etats membres, le

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Des affiches alléchantes pour la 10^e journée

Des rencontres de hautes factures sont réservées au public sportif après celle de mardi qui s'est soldée par la victoire 2-1 du FC Kondzo sur Patronage Sainte-Anne.

Après le nul d'un but partout concédé le 18 mars face aux Diables noirs en match en retard de la journée, l'Etoile du Congo (15 points) se déplace à Owando pour y affronter, ce jeudi au stade Marien-Ngouabi, l'AS Otoho (16 points -2 matches). Les dernières confrontations entre les deux équipes disputées la saison dernière ont tourné à l'avantage de l'AS Otoho. Elle avait battu l'Etoile du Congo 2-1 à Owando après un score de 0-0 au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville. Outre ce match, La Mancha (13 points avec trois matches de retard), récemment qualifiée pour le tour de cadrage de la coupe de la Confédération, recevra à Pointe-Noire l'Athlétic club Léopards de Dolisie (19 points, un match en moins) pour améliorer son classement.

Dans un duel des équipes bien classées, le Club athlétique renaissance aiglons (15 points, trois matches de retard), lui aussi qualifié pour le tour de cadrage, sera reçu au stade Alphonse-Massamba-Débat par la Jeunesse sportive de Talangaï (16 points) en deuxième explication après le match Tongo FC-Diables noirs, prévu en première heure. L'autre match programmé ce jeudi mettra aux prises, à Pointe-Noire, l'AS Cheminots à l'Interclub.

James Golden Eloué

COOPÉRATION

Le Congo et la Corée du Nord vont développer les projets dans le domaine du sport



Hugues Ngouélondélé échangeant avec le diplomate coréen Adiac

Kim Myong Sik, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire démocratique de Corée a échangé, le 21 mars à Brazzaville, avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé.

Les deux personnalités se sont engagées à développer les relations d'amitié et de coopération

entre les deux pays dans le domaine du sport, à travers les différents projets que le diplomate coréen n'a pas voulu évoquer à sa sortie d'audience. Kim Myong Sik a souligné la disponibilité des deux parties à réunir les moyens pour atteindre les objectifs fixés. « Nos deux pays ont vraiment une longue histoire d'amitié et de coopération. Nous voulons dé-

velopper les efforts pour développer ces relations dans le domaine des sports. Et puis nous nous sommes mis d'accord dans la recherche des moyens pour y parvenir. Nous allons tout faire pour réaliser les éventuels projets de coopération dans le domaine du sport », a commenté Kim Myong Sik après sa visite de courtoisie.

J.G.E.